

Le Monde
pour **Direct Matin**

Décibels. Toutes les trajectoires des avions atterrissant sur le tarmac de l'aéroport de Roissy (95) devraient être relevées de 300 mètres. La DGAC promet une «nette amélioration» pour ceux qui habitent à plus de quinze kilomètres des pistes.

Autour de Roissy, espoir d'une diminution des nuisances sonores

Bonne nouvelle pour les riverains des aéroports franciliens : les trajectoires des avions à l'arrivée d'Orly (94) et de Roissy (95) vont être relevées. Daniel Canepa, préfet de la région Ile-de-France, l'a confirmé lors d'un comité interrégional de concertation pour la mise en œuvre des engagements du Grenelle dans le secteur aérien. «Le relèvement des trajectoires d'arrivée à Roissy fera l'objet d'une enquête publique interdépartementale dans les mois à venir», annonce la préfecture. A Orly, les choses avancent également. Le dossier sera débattu lors de la prochaine commission consultative de l'environnement de l'aéroport, le 16 novembre.

A Roissy, où le trafic est le plus dense d'Ile-de-France, avec 560 000 mouvements d'avions par an, l'attente est importante. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) annonce «une réelle baisse des nuisances sonores». Le projet concerne un relèvement des trajectoires de 300 mètres pour les riverains qui habitent à quinze kilomètres au-delà de l'aéroport. Selon les autorités, cette mesure permettrait de faire baisser le bruit de trois décibels. Le gain pour le confort des habitants survolés peut paraître faible, mais la DGAC promet une diminution de moitié des nuisances aériennes. Une analyse remise en cause par les associations de riverains. «Il y a une confusion ! tempère Alain Péri, président de l'Advocnar, la principale association de riverains de Roissy. En terme d'énergie sonore, c'est vrai qu'il y a une amélioration mais l'énergie sonore ne correspond pas à la perception... Enfin, c'est toujours bon à prendre !» Mais tous les riverains ne seront pas logés à la même enseigne. «Cela ne concernera pas les gens situés dans le Plan de gêne sonore (PGS) qui, à quinze kilomètres de l'aéroport, sont dans la pente de descente des avions», affirme Pierre Feuillastre, vice-président de l'Advocnar.

«Le problème, c'est que les avions continueront de descendre en palier, avec les volets ouverts», regrette Alain Péri, qui milite pour que la DGAC étudie «sérieusement» les descentes en continu, moteur au ralenti et volets non sortis. «Si les avions descendaient en



A moins de 15 km de l'aéroport de Roissy, seul un changement d'axe des pistes pourrait amoindrir le bruit.

continu dès 5 000 mètres à trente kilomètres de l'aéroport, là il y aurait un vrai bénéfice pour les habitants de Pontoise, Conflans-Sainte-Honorine et Saint-Germain-en-Laye, affirme le président de l'Advocnar. Les compagnies aériennes y sont favorables car la descente en continu représente une économie de kérosène.» Du côté de la DGAC, on n'écarte pas cette solution.

Aucun espoir cependant d'amélioration pour les habitants dont les pavillons et appartements se situent à proximité des pistes. «La pente de descente restera la même. A quinze kilomètres de Roissy, les avions

sont à 900 mètres d'altitude», constate Alain Péri. Il n'y a donc aucun espoir, sauf à changer l'axe des pistes. Un rêve utopique que fait encore Pierre Feuillastre, qui a vu la construction de Roissy. «L'Etat avait décidé d'implanter l'aéroport au milieu des champs, c'était bien. Le problème c'est qu'il a orienté les pistes vers des villes très fortement urbanisées. Il aurait été plus judicieux de les orienter vers les champs et les forêts. Les techniciens n'ont jamais pris en compte l'environnement !» dénonce ce retraité qui, à plus de 80 ans, continue de militer contre les nuisances aériennes. Son dernier souvenir d'un week-end de calme dans le jardin de son pavillon d'Ermont (qu'il occupe depuis 1952), il le doit au réveil du volcan islandais, en avril dernier. Il avait cloué au sol tous les avions de Roissy. •

Olivier Zanetta

«Les avions continueront de descendre en palier, volets ouverts»

Alain Péri, président de l'Advocnar

EN VENTE, DANS LES KIOSQUES

Le Monde



LE «MENSUEL» D'OCTOBRE : LA FRANCE MONTRÉE DU DOIGT